



Assemblée générale de suisse melio

Strategie de la politique agricole après 2013



26 août 2010

Manfred Bötsch, Directeur de l'OFAG



Table des matières

I. Politique agricole menée jusqu'ici

Qu'avons-nous atteint?

II. Conditions-cadre

A quoi ressemblera le monde de demain?

III. Stratégie

Dans quel sens la politique agricole doit-elle poursuivre son développement ?

IV. Suite des opérations

Comment continuer?



I. Politique actuelle

Les principes de base

1^{ère} étape
Découplage
„plus d'écologie“

1993-1998

Introduction des
paiements directs
découplés

Accord OMC

2^e étape
Déréglementation
„plus de marché“

PA 2002

Suppression de la
garantie des prix et
de l'écoulement

Introduction PER

3^e étape
Déréglementation
„compétitivité“

PA 2007

Suppression du
contingentement
laitier

Mise aux enchères
des contingents
tarifaires de viande

4^e étape
**Moins de
soutien**
„compétitivité“

PA 2011

Réallocation des
moyens alloués
aux paiements
directs

Réduction du
soutien au marché



I. Politique actuelle

Les principes de base

Constitution Art. 104

¹ La Confédération veille à ce que l'agriculture, par une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché, contribue substantiellement:

- a. à la sécurité de l'approvisionnement de la population;**
- b. à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural;**
- c. à l'occupation décentralisée du territoire.**



I. Politique actuelle

Comment les domaines cibles ont-ils évolué?



Sécurité de l'approvisionnement



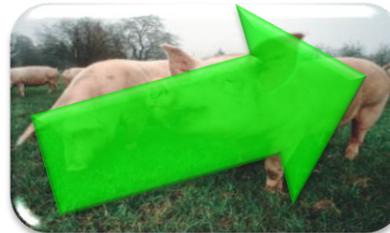
Ressources naturelles



Paysage cultivé



Occupation décentralisée



Bien-être des animaux



Compétitivité



Acceptabilité sociale



Compatibilité internationale



Réduction des coûts de la politique agricole



II. Futures conditions-cadre

Quels sont les facteurs d'influence?

Un monde globalisé en mutation:

- Evolution de la population
- Croissance économique
- Changement climatique et catastrophes naturelles
- Pénurie de ressources et de matières premières
- Progrès technique
- Rapport de forces planétaires



II. Futures conditions-cadre

3 scénarios planétaires



Croissance continue

Croissance économique au plan mondial 3 à 4%

Le progrès technique en tant que moteur

Libéralisation des marchés



Pénurie maîtrisée

Pénurie et renchérissement des ressources et des matières premières

Croissance économique plus faible

Intervention étatique et alliances stratégiques



Instabilité permanente

Crises fréquentes, davantage d'épidémies et de catastrophes

Manque de ressources et importantes fluctuations de prix

Désolidarisation internationale et tensions sociales



III. Stratégie

Objectifs

Objectifs constitutionnels selon art. 104 Const.

- Sécurité de l'approvisionnement de la population
 - Conservation des ressources naturelles et entretien du paysage rural;
 - Occupation décentralisée du territoire
- Fait partie du système d'objectifs actuel
- Large soutien politique



III. Stratégie

Les principales orientations

- Garantir une production stable de denrées alimentaires
 - Améliorer la compétitivité internationale
- Utiliser de manière efficiente les ressources naturelles
 - Promouvoir une consommation durable
- Renforcer l'espace rural et sa diversité
 - Assurer l'évolution socialement supportable
- Elargir la marge de manœuvre entrepreneuriale
 - Améliorer l'innovation, la recherche et le transfert des connaissances



III. Stratégie

Stratégie à moyen terme

Succès sur les marchés dans la durabilité

1. **Optimisation cohérente de la politique agricole actuelle** sur la base de l'art. const. 104
2. Développement graduel de la politique agricole actuelle en vue d'une **politique qui intègre le secteur agroalimentaire**



III. Stratégie

Les points prioritaires





III. Stratégie

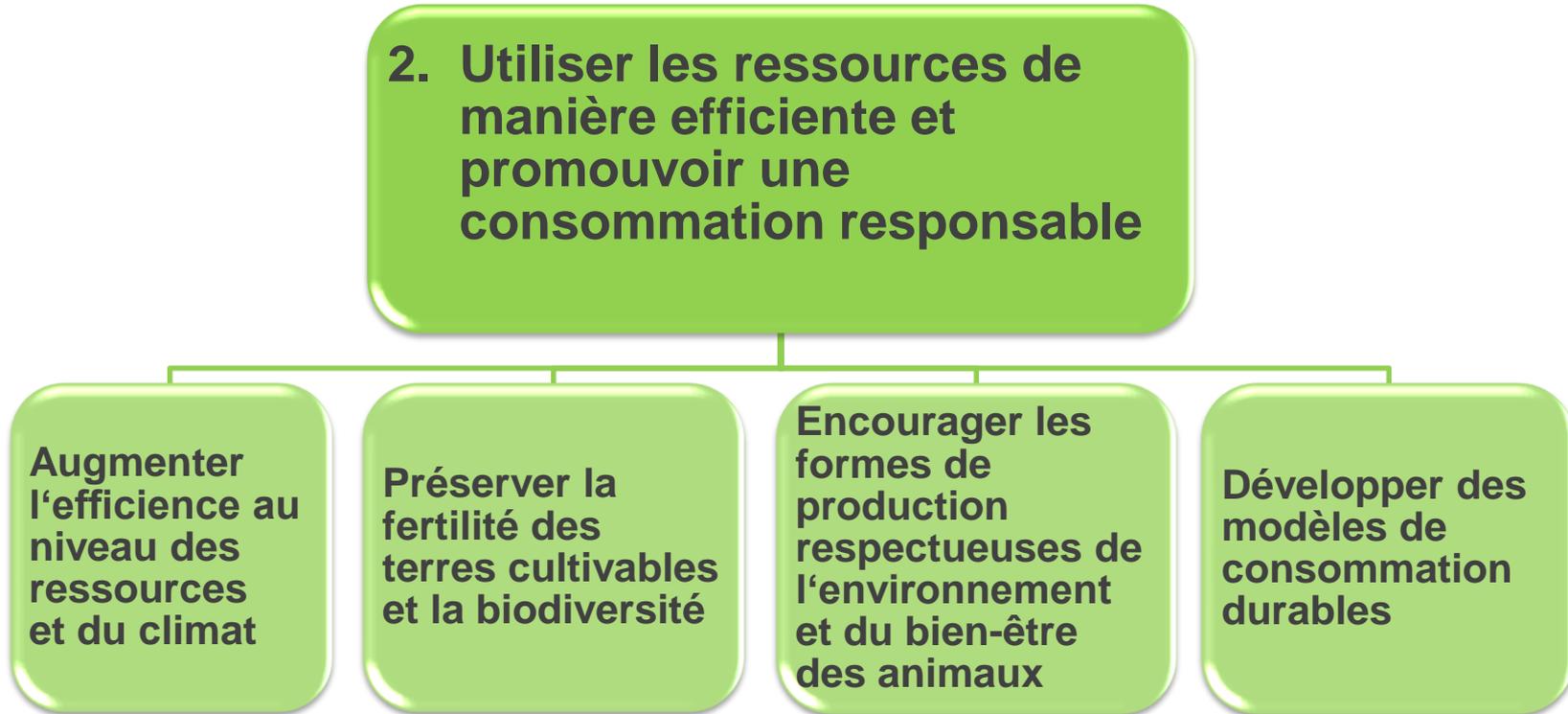
Les éléments de la stratégie





III. Stratégie

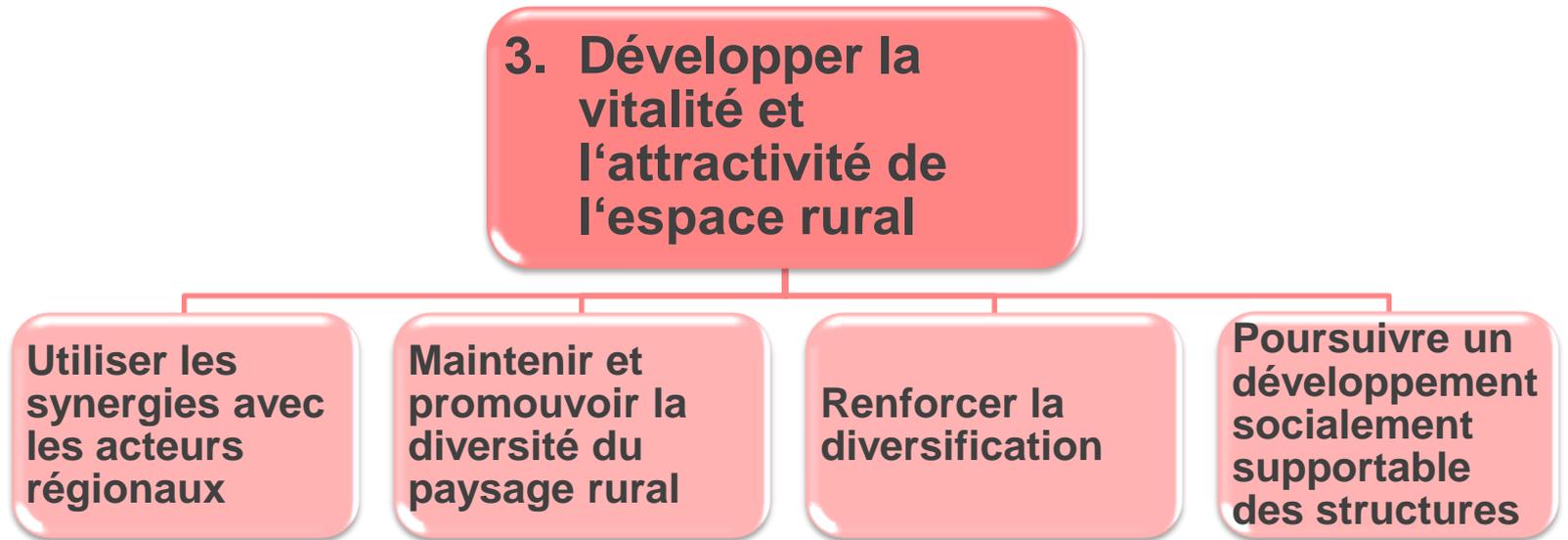
Les éléments de la stratégie





III. Stratégie

Les éléments de la stratégie





III. Stratégie

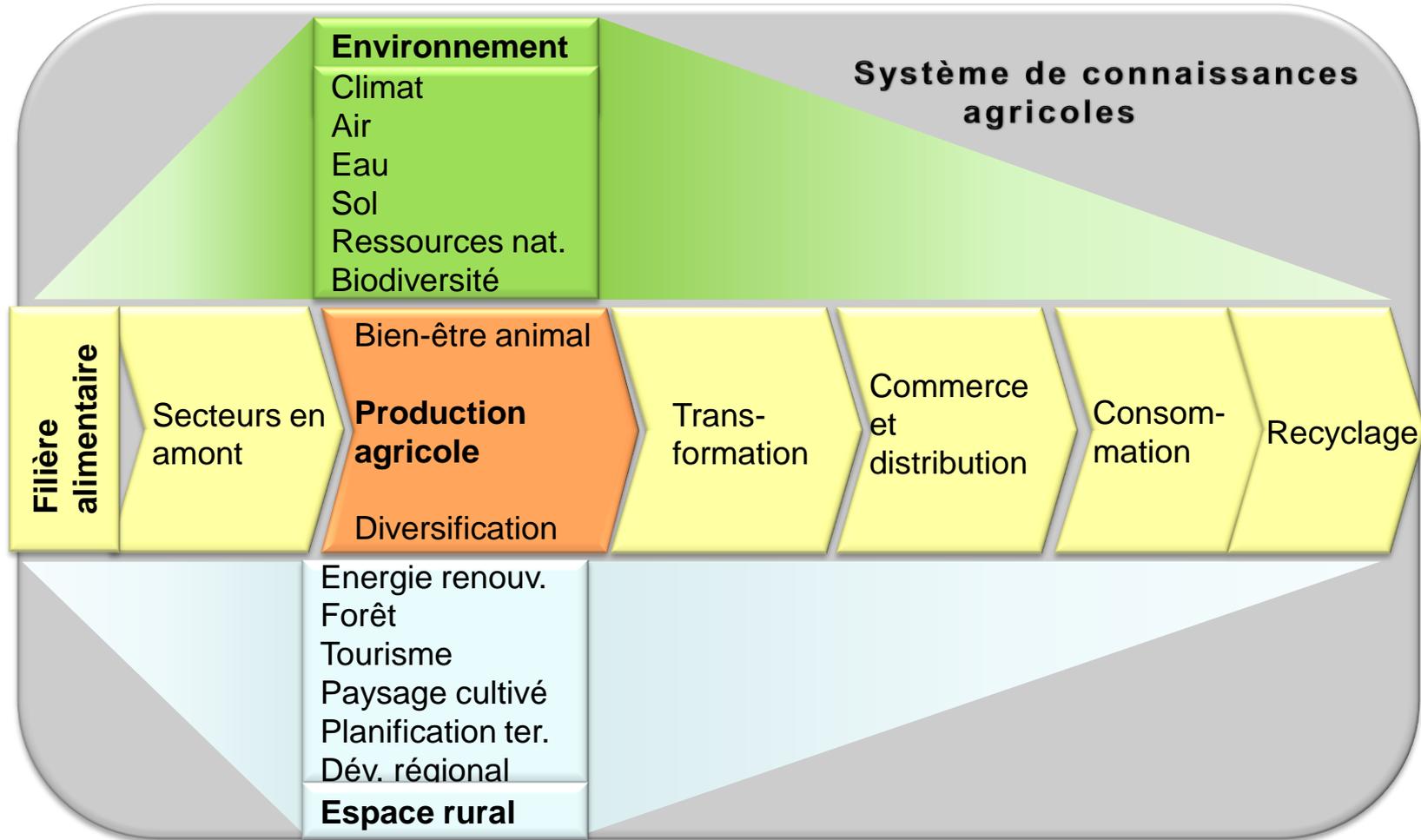
Les éléments de la stratégie





III. Stratégie

Une approche intégrée





IV. Suite des opérations Prochaines étapes

Stratégie 2025

Enveloppe
Financière
2012/13

Stratégie 2025
«PA 2014/17»

Stratégie 2025
«PA 2018/21»

Stratégie 2025
«PA 2022/25»

- Consultation: 2^{ème} trimestre 2011
- Message: 4^{ème} trimestre 2011
- Parlement: 2012
- Entrée en vigueur: dès 2014